

RÉSUMÉ

Éducation en région rurale : Une étude des initiatives provinciales et territoriales

Éducation, Citoyenneté et
Jeunesse Manitoba

Madame Dawn C. Wallin
Université du Manitoba

Adjointes à la recherche :
Heather Anderson
Christine Penner

Le milieu de l'éducation en région rurale est en perpétuel changement. Par la force des choses, les écoles rurales se montrent novatrices en raison de leur dépendance face à l'économie locale, à la démographie et aux circonstances sociales. Au Canada toutefois, l'enseignement public relève toujours des ministères de l'Éducation provinciaux et territoriaux et, à cet égard, il existe une relation symbiotique entre le pouvoir ministériel et les autorités régionales. Il y aura toujours des tensions entre la planification et les priorités provinciales et territoriales et les difficultés à fournir des services éducationnels régionaux fondés sur les différences contextuelles. Cependant, comme le laissent présager les conclusions de l'étude, les tensions font l'objet de négociations et de mesures de gestion à l'échelle locale de façon à tenter de respecter les priorités provinciales et territoriales tout en facilitant les intérêts communautaires. En raison des grandes diversités contextuelles régionales, provinciales et territoriales, l'étude n'a pas pu saisir toutes les innovations qui ont eu des répercussions directes ou indirectes sur les écoles rurales. Néanmoins, les répondants qui ont participé à l'étude, qu'il s'agisse des membres du personnel enseignant ou du personnel de direction des localités manitobaines ou des fonctionnaires provinciaux ou territoriaux responsables de différents portefeuilles, ont fourni une multitude de renseignements qui indiquent que l'engagement à l'égard de la durabilité des écoles rurales demeure. Le présent résumé présente brièvement l'ensemble des idées qui sont étudiées plus en profondeur dans le rapport.

En se basant sur les réponses formulées par les professionnels ayant participé à l'étude, un certain nombre de conclusions peut être tirées concernant les innovations mises en place dans les écoles du Manitoba :

- (a) les visions en matière de scolarisation tentent d'aborder des objectifs éducationnels formels dans le contexte communautaire régional;
- (b) l'organisation, la gestion et la dotation en personnel des projets d'éducation spécialisée et intégratrice sont maintenant prioritaires pour les écoles rurales;
- (c) les divisions scolaires ont concentré leurs énergies et leurs ressources pour offrir des possibilités pertinentes et pédagogiques en matière de formation professionnelle régionale plutôt que pour offrir de la formation externe en raison des facteurs liés au temps, à la distance et aux coûts;
- (d) les options de programmes ont été concentrées sur la littératie au cours des années primaires; sur les activités liées à l'engagement social, aux cas à risque et à l'engagement des élèves durant les années intermédiaires; sur le développement de carrière durant les années du secondaire; et sur la formation axée sur les compétences et l'ERA pour ce qui est de l'éducation des adultes;
- (e) l'utilisation des TIC augmente, mais elle est très inégale à travers la province;

- (f) les coûts de transport continuent de représenter un problème, au point de jouer un rôle déterminant dans le déclin des programmes parascolaires offerts dans les écoles;
- (g) les écoles font preuve d'une très grande créativité dans leur façon d'utiliser les fonds pour mettre en valeur le potentiel et apprécient la possibilité d'obtenir des ressources supplémentaires pour les programmes novateurs; cependant, la dépendance accrue face à la structure concurrentielle des subventions devient lourde et coûteuse et demande du temps alors que les tâches administratives augmentent pour préparer la documentation, faire le suivi et gérer les subventions;
- (h) la collaboration à l'intérieur des écoles, entre les écoles et entre les écoles, les collectivités, les divisions scolaires, les organismes externes et les établissements d'enseignement supérieur est devenue normative et est nécessaire pour offrir des possibilités au chapitre des programmes, de la croissance professionnelle, du partage de l'information et de l'accès aux services, au personnel et aux ressources.

Les provinces et les territoires qui ont été les plus novateurs pour soutenir l'éducation en région rurale ont plusieurs facteurs en commun. Les ministères ont posé les gestes suivants :

- (a) articuler clairement une vision stratégique qui met l'accent précisément sur les enjeux ruraux;
- (b) soutenir par l'engagement et des ressources le développement approfondi d'une infrastructure des TIC capable de fournir l'accès, l'équité et le choix en matière de devoirs, de formation professionnelle et de prestation des services;
- (c) mettre l'accent sur l'élaboration de mesures incitatives et d'initiatives qui permettent de recruter, de maintenir en poste et de former des enseignants et des administrateurs dans les collectivités rurales;
- (d) mettre en place des structures provinciales et territoriales de financement conçues expressément pour reconnaître les besoins économiques, démographiques et éducationnels différents des régions rurales;
- (e) encourager l'innovation pour dénouer les impasses auxquelles les divisions scolaires régionales sont confrontées en misant sur la prestation de ressources, les possibilités de réseautage et les partenariats;
- (f) favoriser et protéger la souplesse en ce qui concerne les options, les innovations culturelles et les programmes locaux;
- (g) développer des partenariats entre les ministères, entre les ministères et les administrations locales et avec le milieu postsecondaire pour la prestation de services, le développement de carrière, le recrutement et le maintien en poste.

Les écoles rurales sont devenues plus perfectionnées et plus compétentes pour faire ce qu'elles ont toujours fait le mieux— elles comptent sur l'expertise locale et le concept communautaire pour collaborer avec des partenaires afin de trouver des façons d'innover, d'offrir le plus de possibilités possible à leurs élèves et de soutenir les membres de la région qui font tout en leur pouvoir pour s'assurer que les enfants reçoivent la meilleure éducation. Les écoles rurales régionales du Manitoba ont ajusté leurs activités novatrices et leurs pratiques selon les orientations établies par la province, en partie en raison des ressources, des orientations et des mandats du ministère, mais aussi parce qu'en procédant ainsi, elles ont trouvé des façons de soutenir l'économie, l'éducation et les milieux sociaux de leurs collectivités locales. Une telle relation symbiotique est idéale lorsqu'elle est fondée sur des partenariats mutuellement bénéfiques, équitables et authentiques, sur une planification et une orientation stratégiques tant à la base qu'au niveau des provinces et des territoires, sur l'intention délibérée de mettre en place des options flexibles qui fonctionnent dans de multiples contextes et sur le soutien de la croissance en réaction aux besoins régionaux des provinces et des territoires. Il ne fait aucun doute qu'il reste beaucoup de travail à faire pour faciliter l'éducation de qualité dans les écoles des régions rurales et éloignées du Manitoba. Néanmoins, comme le démontre l'étude, certains éléments favoriseront grandement les efforts : (a) on déploie déjà l'énergie et l'engagement nécessaires pour le renouvellement et l'éducation de qualité dans les écoles des régions rurales et éloignées du Manitoba; (b) Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba a fait de l'éducation en région rurale une priorité stratégique et a maintenant dévoilé des orientations stratégiques en ce sens; (c) il existe une multitude de politiques et de pratiques novatrices en place dans d'autres provinces et territoires dans des domaines auxquels sont confrontées les écoles du Manitoba, comme l'enseignement à distance, le recrutement et le maintien en place, les programmes adaptés à la culture et les programmes de formation professionnelle. Plutôt que de recommencer à zéro, le Manitoba peut s'inspirer de ces provinces et de ces territoires pour créer des modèles de services adaptés au contexte manitobain. Ainsi, le Manitoba augmentera l'accès, la qualité et le choix des services éducatifs offerts aux élèves, aux éducateurs et aux collectivités des régions rurales et éloignées tout en respectant les mandats provinciaux et les besoins communautaires.